

Chapter 1899

Chapitre de Jubille

1899

Délibérations du Chapitre.

29 8^{bre} 1899. Le R. P. Calvino, Rédacteur de
l'Écho de l'Église, nous ayant écrit que
pour célébrer les Offices votifs au lieu de
l'Office ferial, une décision du Chapitre
approuvée par Sa Grandeur Monseigneur
l'Évêque était requise, le Chapitre
s'est assemblé à ce sujet et demande
tant pour Jupille que pour Lede
la faveur de pouvoir adopter les offices
votifs

Vu et approuvé
+ Victor Bor, Evêque de Liège

1^{er} NOV.

Propose M^{lle} Jucets comme Postulante
La réception renvoyée jusqu'à ce qu'on
sache la raison de sa démarche
pauvrière. — Rendu compte des
Notices. — Thérèse, prétendant contester
parait un peu singulier; on l'a

minera de p^{re}, d'autre part les P^{res}
contredire la louange.

Réponse de la Communauté de Jupille reçue
en Chapitre à la demande que lui a faite M^{re} M^{re}
Sourin de Lunville d'accueillir en cas d'expulsion
la C^{ie} de Lunville, totalement ou partiellement
à Jupille et à Lede.

1/ Dix-sept membres de l'ancien C^{ie} de Bieres
ayant reçu de la maison du Roule une longue
hospitalité et depuis de grands secours pécuniaires
il fut convenu qu'en cas de besoin Jupille rendrait
au Roule ce qu'il en avait reçu. Il y a deux ans
la M^{re} Supérieure du Roule a demandé à Jupille
si elle pourrait compter sur l'ancienne offre. Le
Chapitre répondit que le château de Lede serait
à sa disposition, il est donc obligé de maintenir
sa parole.

2/ Tous ce qui est de la maison de Jupille, il
n'y reste guère de place, toutefois l'on saurait
se serrer et faire l'impossible si l'on pensait que
la St^e Volonté de Dieu y fût. Malheureusement

d. nous raisons nous font pentir le contraire
Même les raisons qui nous semblent s'y opposer:

a) Depuis le commencement de la Supériorité
de notre Vénérable Mère et surtout dans ces dernières
années, L'Université a toujours gardé envers elle une
attitude hostile, non seulement les Supérieures
mais encore de simples religieuses ont pu lui écri-
re pour la reprendre et la blâmer, on l'a accusée et
noirée devant certains maisons de l'Ordre, Monsieur
l'Evêque, deux Généraux d'Ordre et plusieurs
autres personnages, tout cela pour des actes relevant
de sa charge et reconnus très urgents; actes enfin
qui ont dignifié notre Vénération et notre reconnais-
sance à son égard.

b) Nous sommes persuadés qu'avec des vues
si différentes et si contradictoires il serait impos-
sible même temporairement de vivre ensemble en
paix et de servir le Seigneur avec dilatacion.
C'est pourquoi, sous le regard de Dieu dont nous
chacunons uniquement la gloire, nous servons du

passé pour prévoir l'avenir, nous jugeons qu'il
est impossible de donner suite en quelque façon
que ce soit, au projet de Mère Marie Lacombe.
Nous sommes toujours pleins de reconnaissance
pour les bontés et le dévouement dont M. Mère
Lacombe a fait preuve envers nous, comme pour tous
les bienfaits dont nous sommes redevables à la
Communauté de L'Université, car Notre Mère Luce
de Jésus, cette Mère à qui l'Université doit plus
qu'on ne saurait dire et qui pourtant jamais
ne nous a reproché ni même rappelé ses bienfaits
innombrables, n'est-elle pas aussi un don de
L'Université? Hélas, pourquoi faut-il que des
divergences si profondes nous forcent à la
présente démarche.

Puisque le sentiment filial envers Notre Mère
et le devoir de veiller à la paix de notre maison,
nous interdisent d'offrir l'hospitalité à la Com-
munauté de L'Université, nous sommes d'autant
plus heureux de savoir que d'autres peuvent

et voulant la lui offrir dans des conditions inférieures
millennaires et surtout nous demandons à Dieu
que jamais les choses n'en viennent là.

À bien des fois dans le cours de ces dernières
années, les membres du Conseil à chaque nouvelle
amertume préparée à Notre Mère aimée et vénérée,
par d'injustes reproches, auraient voulu protester
hautement, de l'opportunité de toutes les mesures
qu'elle avait prises, de la justice et du désintéres-
sement absolu qui seuls l'ont guidée dans toutes
ses démarches. L'obéissance seule a pu avec la
crainte de peiner Notre Mère si humble, si
modeste d'elle-même nous fermer la bouche
jusqu'ici. Mais aujourd'hui, rien ne saurait
nous retenir et le Chapitre entier laisse à lui-
même déclarer hautement sa confiance absolue
et toujours grandissante, sa reconnaissance sans bornes,
son amour, sa vénération filiale pour la Mère
qui n'a reculé devant aucun sacrifice, jusqu'à
immoler ses plus chères affections, quand le bien

de l'autre le demandait, pour la Mère enfin
qui recueillant l'héritage de Mère Marie Tournier
une œuvre à peine encore ébauchée, a su, avec
l'aide de Dieu, faire en moins de quinze ans,
ce Juppille et ce Lede qui lui doivent tout.